



Conseil Municipal du 28/03/2013
Vœu présenté par le groupe Ecologie Ivry
Intervention de Stéphane Prat pour le groupe EELV

Monsieur le Maire, cher-es collègues, Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à rappeler la position de notre groupe sur la reconstruction du centre de traitement des déchets du Syctom à Ivry expliquant notre vote sur le vœu présenté par Ecologie Ivry. Vous connaissez notre opposition à la reconstruction de l'usine d'incinération maintes fois répétée. Mais, au vu du retour d'expériences sur le fonctionnement des premières usines de mécano-biologique, et de l'avis extrêmement mitigé l'ADEME sur le TMB, nous sommes aussi très inquiets sur l'implantation d'une telle usine à Ivry. Nous suivons donc avec un grand intérêt les débats suscités par la volonté du SYCTOM d'implanter une telle usine à Romainville : aujourd'hui, ce projet d'implantation se heurte non seulement à l'opposition de la commune de Romainville mais aussi de toute la communauté d'agglomération de Est ensemble qui a émis en décembre un avis défavorable au projet du SYCTOM.

Pour éviter l'implantation de telles usines, il faut donc plus que jamais réduire, réutiliser et recycler nos déchets. Nous avons, en France, une très grande marge d'amélioration. En effet, le rapport de la commission européenne du mois de juillet 2012 fait apparaître un taux de recyclage de 34,9% en France, (25% pour l'Ile de France) alors qu'il est de 69,8% en Autriche, de 61,8% en Allemagne et en Belgique et de 60,7% aux Pays Bas.

En ce sens, nous pouvons être fiers d'avoir mis en place à Ivry l'un des premiers plans locaux de prévention des déchets, en partenariat avec le Conseil régional, le Conseil général, le Sycotom, ainsi que l'ADEME qui nous verse une subvention annuelle de 71 000 euros pour chacune des 5 années de ce PLPD.

En raison de l'absence de tout retour d'expérience préalable, les objectifs fixés initialement en collaboration avec l'ADEME se sont révélés trop ambitieux. Depuis l'ADEME s'est dotée d'un cadre de référence et les nouveaux objectifs du PLPD ont donc été revus pour être en accord avec ces nouveaux standards.

Même si la diminution de la consommation des ménages et la contraction de l'activité économique en ces temps de crise peuvent constituer un élément d'explication des bons résultats du bilan 2011 que nous aborderons dans le point F, les résultats de notre PLPD sont tout à fait encourageants.

La pédagogie est une des clés pour améliorer les comportements des usagers et des futurs usagers. Quatre animateurs se rendent ainsi dans les groupes scolaires de la ville pour présenter des ateliers sur le tri des déchets.

Enfin, nous pensons toujours que la mise en place d'une tarification incitative pourrait nous aider à faire baisser le ratio de kg de déchets par habitant. Nous regrettons que cet engagement de notre programme municipal soit resté lettre morte et nous estimons que le débat doit se poursuivre sur ce sujet.

Pour toutes ces raisons et en tant que force politique promouvant la démocratie participative nous pensons fondamental qu'un débat public ouvert aux citoyennes et citoyens et à tous les acteurs socio-économiques concernée soit en effet organisé avant l'ouverture de l'enquête publique.

Le groupe EELV votera en faveur de ce vœu.

Je vous remercie de votre attention.